



Ambassade de Grèce en France

Adresse : 17, rue Auguste Vacquerie
75116 Paris – France

Contact : K. Tzitzirachou

Tél. : +33 147239820

Courriel : gremb.par@mfa.gr

Paris 8 décembre 2025

Réf. No. 1787

À :

a) AB-DTM 83
112 rue du docteur Guérin
83210 La Farlède
Email : ab.dtm83@gmail.com

b) La Massaliote Construction
34 bd Curie 13013 Marseille
Email : lamassalioteconstruction@outlook.fr

c) TSM Energies Services
95 rue de l'Innovation
Parc d'activité de la Baou
83110 Sanary-sur-Mer
Email : buro@tsm83.com

CC :
ORIS INGENIERIE
9 rue Turcon 13007 Marseille
Email: contact@orisingenierie.fr

Objet : « Appel d'offres à trois entreprises pour la réalisation de travaux de réparation sur l'immeuble Kouva à Marseille »

L'Ambassade de Grèce à Paris, ayant pris en considération les dispositions de la loi n°4412/2016, telle que modifiée et en vigueur, prévoit de procéder à l'attribution de l'exécution de travaux de réparation sur le bien immobilier Kouva à Marseille.

Plus précisément, conformément à l'arrêté de mise en sécurité modifiée 2025_03132_VDM du 20/08/2025, émise pour le bâtiment situé au 9 rue du Midi et au 62 rue de l'Audience, code postal 13011, dans le 11^e arrondissement de Marseilleⁱ, dont l'Ambassade de Grèce est gérante, des travaux de réparation doivent être réalisés avant le 15/01/2026, sous la supervision du bureau technique Oris Ingénierie.

Le bureau technique Oris Ingénierie a réalisé un diagnostic, qui est joint au présent document.

Nous invitons les trois entreprises à soumettre une offre en respectant strictement les caractéristiques techniques et les travaux tels que décrits dans le diagnostic du bureau technique.

Le budget alloué pour les travaux est de 30 000,00 € hors TVA.

L'offre soumise devra comporter :

- a) Le prix unitaire par objet ou par tâche, TVA incluse, ainsi que leur valeur totale, qui ne devra pas dépasser le budget global ;
- b) La TVA applicable pour chaque unité ;
- c) La durée de validité de l'offre.

Les offres d'entreprises doivent être soumises sous format électronique au secrétariat de l'Ambassade à l'adresse gremb.par@mfa.gr au plus tard le vendredi 12 décembre 2025.

L'entreprise ayant soumis l'offre la plus avantageuse sera sélectionnée pour l'exécution des travaux de réparation sur le bien immobilier Kouva, sous la supervision du bureau technique Oris Ingénierie.

Avant l'attribution du marché, le soumissionnaire retenu devra fournir :

- Une attestation de régularité fiscale et d'assurance à jour,
- Une copie du casier judiciaire,
- Un certificat de représentation en cours de validité,
- l'IBAN de son compte bancaire.

Les offres soumises par des entreprises qui n'ont pas été invitées ne seront pas prises en considération.



L'Ambassadeur

Antonis Alexandridis

ⁱ L'arrêté de mise en sécurité est disponible sur le site internet :

https://www.marseille.fr/sites/default/files/contenu/logement/Sinistres/130119-rue-du-midi-modif-mes-2025_03132_vdm-20082025-ano.pdf